

Conseil municipal du 06 novembre 2020

Mairie de LACROPTÉ

Présents :

C.Faure , I.Faure , G.Bashford, R.Lestang, T. Dufraix, D.Privat, M.Chevreux, J.M Chinouilh, F.Ramine, ,
Sonia Valle Vidotto, C.Landrevie, M.J Lance, A. Montauriol

Excusés : F.Ladeuil (procuration M.J Lance), J.L Bernard (procuration Guy Bashford)

Secrétaire de séance : I.Faure

Début de la séance à 18h30

CR de la dernière fois approuvé par l'ensemble du conseil municipal.

Indemnité de confection de budget

Il s'agit de fixer le pourcentage à verser au percepteur en plus de ses vacations. Le conseil municipal décide d'attribuer le même que les autres années.

Désignation d'un conseiller délégué

Le conseil municipal accepte la proposition de Mme Le Maire de désigner Didier Privat comme conseiller délégué.

Décisions sur les travaux de la salle des fêtes

Un article est paru dans « Sud Ouest » et dans la « Dordogne Libre ».

T.Dufraix expose au conseil municipal l'avancée des travaux.

Des devis ont été demandés pour rénover la cuisine, ces derniers n'étaient pas prévus au départ.

De plus, au niveau de l'estrade, un renforcement de la poutre est nécessaire (non prévu initialement) c'est là que vont passer les tuyaux de la climatisation. ODETEC fait une étude.

Le permis de construire est accepté pour le local derrière la salle. Les travaux vont commencer.

Travaux prévus + imprévu + rénovation cuisine : total des travaux autour de 200 000€.

Le conseil municipal accepte que la rénovation de la cuisine soit intégrée dans les travaux.

Les couleurs des peintures et de la faïence sont choisies.

Les travaux se poursuivent.

Lotissement Les Farges

La SPLA va lancer le projet d'appel d'offre pour l'aménagement du terrain. Le nettoyage du terrain va être fait (couper les arbres).

Information à la population pour si quelqu'un est intéressé par l'achat du hangar qui se trouve sur le terrain. (distribution de l'information dans les boîtes aux lettres)

SPLA : dépôt appel d'offres

Décision de modification des statuts de la SPLA : Le conseil municipal accepte la modification suivante dans les statuts « Le Président est désigné sans limitation d'âge »

FNGIR (virement de crédit)

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le virement de crédit.

Travaux voirie

Les travaux de rénovation ont été réalisés avec l'entreprise Beylot et quelques bénévoles. 9 tonnes 300 de matière a été utilisée. Beaucoup de chemins ont été rénovés mais il en reste encore.

Le conseil municipal remercie les bénévoles qui ont participé à ces travaux.

La prochaine étape sera la pose de pierre blanche. Au niveau de la route du Lac des Joncs, ce chemin sera rénové avec de la pierre blanche cylindrée.

D'autres chemins sont à rénover en pierre blanche. Le conseil municipal discute et fait des propositions.

Il reste 20 heures d'utilisation de l'épareuse du Grand Périgueux. Les travaux seront faits en décembre : travaux d'élagage essentiellement.

Travaux cimetière : suite reprises concessions

Les travaux sur les concessions reprises sont terminés.

Des panneaux indiquant les concessions susceptibles d'être reprises ont été enlevés. Mme Le Maire et Prosper Lestang vont refaire le tour des tombes pour retrouver les concessions abandonnées et les propriétaires pour leur écrire.

Le projet de faire un sanctuaire regroupant les tombes des militaires morts à la guerre est évoqué par le conseil municipal. G.Bashford va se renseigner sur les modalités.

Des devis ont été présentés au conseil municipal pour des travaux de rénovation et d'amélioration du cimetière, ainsi que pour la place de stationnement. Le conseil municipal discute. D'autres devis vont être demandés.

Contrat CNP assurances 2021

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le renouvellement du contrat pour 2021.

Questions diverses

Au cas où les conditions sanitaires ne s'amélioreraient pas le conseil municipal donne l'autorisation de consultation dématérialisée à Mme Le Maire.

Ecole : des questionnaires vont être distribués aux familles afin de déterminer si un accord avec la commune Sanilhac pour l'école de Marsaneix peut être fait. Dans ce cas la commune mettrait en place un bus pour amener les enfants à Marsaneix.

Cérémonie du 11 novembre : Celle-ci est maintenue suivant un protocole strict avec les conseillers et portes drapeaux à 11h30.

Noël : Les décorations seront posées courant décembre (date fixée au 12).

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, le conseil municipal rediscutera de ce sujet.

Une pétition venant des riverains du Baleyrou et du Petit Paradis a été déposée à la mairie pour faire part des odeurs de l'élevage de canards situé à cet endroit. Madame le Maire va rencontrer cet administré dans un premier temps.

C.Landrevie informe le conseil municipal sur le dispositif voisins vigilants et M.J Lance sur l'application panneau pocket.

Mme le Maire demande au conseil municipal de réfléchir à la réalisation des projets durant le mandat.

Séance levée à 21 heures.